



Ecole Supérieure d'Art d'Avignon
500 chemin de baigne-Pieds
84000 AVIGNON
Tel : 04 90 27 04 23

L'École supérieure d'art d'Avignon (ESAA) recrute un directeur.trice à temps complet

L'Ecole supérieure d'art d'Avignon est un établissement public de coopération culturelle créé par la Commune d'Avignon et l'Etat. Elle est habilitée à délivrer le diplôme national d'art, option art, conférant le grade de licence (bac +3) et le diplôme national supérieur d'expression plastique, option art, conférant le grade de master (bac +5), avec deux mentions : conservation-restauration et création (domaines de la performance et des arts de la scène).

L'ESAA fait partie des 4 établissements, au niveau national, habilités à proposer une formation supérieure dans le champ patrimonial avec sa mention conservation-restauration qui constitue une identité forte, singulière et unique sur le territoire. Elle dispense également un cursus dans le domaine de la création.

Située en Avignon, Ville bénéficiant d'un patrimoine architectural inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et d'un rayonnement exceptionnel, grâce à son festival, ses musées et fondations, à son intense foisonnement culturel, l'ESAA compte une trentaine de salariés (enseignements, administratifs et techniques) en charge de rendre un service public moderne et performant au service des étudiants, au nombre de 125 en 2020-2021. Le budget de l'école est de 1.826M€ en fonctionnement et 23 000€ en investissement. L'école dispose de deux sites d'enseignement.

Pour mettre en œuvre les orientations générales de la politique d'établissement voulues par son Conseil d'administration, le Directeur devra développer :

- un projet d'établissement partagé avec les équipes et les étudiants ;
- la recherche dans le second cycle en lien avec les acteurs scientifiques du territoire, notamment l'université ;
- l'attractivité de l'Ecole, dans son territoire et au-delà ;
- la réussite et le bien-être de tous les étudiants en privilégiant la diversité, l'égalité et l'accès à tous les profils ;
- la mise en place et le bon fonctionnement des instances de gouvernance propres aux statuts et aux nécessités de l'établissement ;
- l'insertion professionnelle des étudiants ;
- la mobilité internationale et l'ouverture à l'international ;
- la prise en compte des objectifs de transition écologique ;
- la capacité de l'établissement à mobiliser les moyens correspondants à son offre de formation.

Porteur d'un projet d'orientations artistiques, culturelles, pédagogiques, scientifiques et environnementales pour l'ESAA, rejoignez-nous pour découvrir un établissement à taille humaine membre du réseau de l'Ecole(s) du sud avec 7 autres écoles de la Région Sud, et qui développe des partenariats locaux et internationaux.

Rejoignez un établissement d'enseignement supérieur, en pleine mutation, tournée vers l'efficacité du service rendu tout en recherchant le bien-être au travail et le sens donné aux nombreux projets conduits pour le bénéfice des étudiants à Avignon.

En matière de diffusion, l'École supérieure d'art organise des expositions en partenariat avec les institutions culturelles avignonaises et propose des cours publics de pratiques amateurs, activités qui concourent à la démarche d'éducation artistique et culturelle (EAC).

En tant que directeur, vous menez le projet d'établissement travaillé en collégialité avec l'équipe enseignante en lien avec les orientations du Conseil d'administration.

A ce titre, vous devez :

MISSIONS

Dans le cadre du projet d'établissement en lien avec le Conseil scientifique et pédagogique :

- Travailler à l'élaboration d'un nouveau projet d'école (pour le déposer en 2023). Les orientations et valeurs de ce projet devront être partagées par la Ville et la DRAC ;
- Mettre en œuvre le projet pédagogique, scientifique, artistique de l'ESAA ;
- Mettre en œuvre le projet pédagogique conformément aux critères d'accréditation permettant la délivrance des diplômes nationaux (DNA et DNSEP), notamment le contrat d'accréditation et le contrat pluriannuel de l'établissement en cohérence avec les orientations du conseil d'administration ;
- Travailler en relation étroite avec les tutelles nationales et territoriales ;
- Trouver un équilibre entre les deux mentions restauration et création sachant que la mention restauration est la spécificité de l'ESAA ;
- Définir la place de la recherche, de l'expérimentation et de l'innovation dans l'ensemble des cursus de l'école.
- Poursuivre et animer la politique en faveur de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Développer les actions d'éducation artistique et culturelle au travers des ateliers de pratique amateur.

Dans le cadre des partenariats en lien avec le Conseil scientifique et pédagogique :

- Représenter l'ESAA dans les colloques et les événements dédiés à l'art et à la culture et à la conservation-restauration (niveaux local, départemental, régional, national et international).
- Développer et mettre en œuvre des programmes d'action culturelle et des partenariats contribuant au rayonnement de l'ESAA à l'échelle locale, nationale et internationale ;
- Poursuivre et animer les partenariats initiés sur le territoire du Vaucluse et en développer de nouveaux ;
- Développer des projets en répondant à des appels d'offre.

Dans le cadre de l'animation d'équipe :

- Animer les équipes pédagogiques, administratives et techniques (30 personnes) ;
- Engager un dialogue social de grande qualité ;

- Organiser et faciliter le fonctionnement des instances de l'établissement public ;
- Réaliser les entretiens professionnels de l'équipe enseignante ;
- Mettre en place des actions et des outils pour favoriser le dialogue social et les dispositifs de prévention liés aux risques psycho-sociaux en visant au mieux-être au sein de la collectivité.

Dans le cadre du budget de l'école, en tant qu'ordonnateur, en lien avec l'administrateur :

- Assurer la bonne gestion de l'ESAA, dans un contexte budgétaire contraint, en développant des ressources propres ;
- Développer les ressources de l'établissement : subventions, mécénat, prestations, ateliers de pratique amateur etc.

Dans le cadre de la gestion de l'ERP (établissement recevant du public) :

- Gérer et maintenir les bâtiments en bon état en lien avec les propriétaires des deux sites ;
- Être Garant des conditions d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail pour les deux sites.

PROFIL

De formation supérieure et professionnel.le, vous disposez d'une expérience réussie dans la gestion d'une structure culturelle, idéalement une école d'art. Votre expérience en management et vos connaissances des collectivités territoriales, notamment en gestion administrative et financière, représentent un réel atout.

Votre aptitude à travailler en réseau, à développer des projets en partenariat sera appréciée.

Doté.e d'un très bon relationnel, capable de gérer les priorités, de réelles capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction, vous êtes un interlocuteur reconnu pour son dynamisme, sa disponibilité et son sens du service public.

CONDITIONS

Poste ouvert aux fonctionnaires et aux contractuels de droit public.

Rémunération sur la base du cadre d'emplois des attachés territoriaux ou des directeurs d'établissement d'enseignement artistique territoriaux

Contrat d'une durée de 3 ans, renouvelable par périodes de trois ans, dans la limite de deux renouvellements.

Prise de fonction souhaitée le 1er septembre 2021.

LIEU DE TRAVAIL

École supérieure d'art d'Avignon-500 chemin de Baigne-Pieds, 84 000 AVIGNON.

La présence physique et effective du directeur à l'école sera appréciée et le télétravail devra être limité.

CALENDRIER

- Réception des candidatures (CV, lettre de motivation, références, un projet d'orientations scientifique, culturelles, pédagogiques, environnementales et scientifiques pour l'ESAA) : 15 avril 2021 - Entretiens de recrutement : mai -juin 2021

POUR POSTULER Candidatures (CV, lettre de motivation, références, projet d'orientations scientifique, culturelles, pédagogiques, environnementales et scientifiques pour l'ESAA) à adresser par mail : recrutementdirection@esaavignon.fr avant le 15 avril 2021 à l'attention de Damien Malinas, Président de l'EPCC ESAA.